

COMMUNIQUE DE PRESSE



Malijai, le 1^{er} juin 2017

REPRISE DE LA COTATION LE 5 JUIN 2017



Le 24 janvier dernier, le conseil d'administration de la société a demandé la suspension de la cotation du titre EMG pour raisons corporate pouvant influencer sensiblement le cours du titre.

Cette demande a été motivée par le souhait du conseil de préserver les intérêts des actionnaires minoritaires en raison des discussions menées avec un investisseur et partenaire industriel.

La société est en contacts avancés avec cet investisseur depuis septembre 2016 et les négociations sont toujours en cours.

Dans l'attente du résultat des négociations qui se fait attendre, l'actionnaire de référence (82% du capital) a accordé une ligne de crédit d'1 million d'euros au groupe pour poursuivre le développement des projets en cours.

Les conditions semblent désormais réunies, pour que le conseil d'administration demande à Euronext de reprendre la cotation du titre à compter du :

Lundi 5 juin 2017

Une assemblée générale ordinaire s'est tenue le 24 mai dernier à Malijai au siège de la société.

L'assemblée des actionnaires a adopté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration, dont la résolution consistant à apurer par prélèvement sur le poste « Prime d'Emission », la perte de l'exercice augmentée du report à nouveau négatif antérieur pour un montant de 296.228,79 euros. Le solde du report à nouveau s'élève à 0 euro, et celui de la prime d'émission à 779.491,21 euros. Le capital social demeure inchangé.

Le procès-verbal de l'AGO a été mis en ligne sur le site marchelibre.com comme l'ensemble de la documentation corporate.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Eon Motors* poursuit le développement de son tout nouveau véhicule Weez*, basé sur sa plateforme multimodale Évolution dotée de 4 moteurs roues de 3 kW, d'un pack batteries de 11,5 kWh et d'une électronique embarquée développée en interne.



Weez* sera déclinée en 3 versions de quadricycles légers et lourds, L6e BP 2 places 45 km/h, L7e CU (version utilitaire 2 places) 90 km/h et L7e CP 4 places 90 km/h pour une autonomie réelle de 100 km. Dotée d'un chargeur embarqué, Weez* sera rechargeable sur une borne ou sur une simple prise domestique.



Weez* est dédiée aux déplacements urbains, périurbains et de proximité rechargeable sur une borne ou une simple prise de courant et s'adresse aux éco-citoyens à partir de 14 ans (L6e permis AM) et 16 ans (L7e permis B1) ainsi qu'aux entreprises (flottes en site propre) comme aux collectivités territoriales.

La présentation de Weez* aura lieu au tout début du quatrième trimestre 2017.

Pour plus d'informations sur EON MOTORS GROUP SA :

Téléphone : +33 (0)492 318 368
Courriel : investisseurs@eon-motors.com
Web : <http://www.eon-motors.com>
ISIN : FR0011612837
Mnemo : MLEMG

* Eon Motors et Weez sont des Marques déposées propriété d'Eon Motors France sas, filiale d'Eon Motors Group